

Rowing Canada Aviron RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 13 juillet 2022

PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration

Carol Purcer, présidente Tom Hawker, trésorier, directeur Carol Hermansen, directrice provinciale Lindsay Bergen, directrice responsable des athlètes Jane Thornton, directrice Dana Thorne, directrice Jennifer Walinga, directrice

Personnel de RCA:

Sid Murdoch, secrétaire Jennifer Fitzpatrick, directrice des partenariats et du développement du sport Adam Parfitt, directeur des opérations de l'équipe nationale

Absence:

Terry Dillon, chef de la direction

Présentateur :

Adam Klevinas

1. Ouverture

La présidente Purcer ouvre la séance à 16 h (HP).

2. Allocution d'ouverture de la présidente et reconnaissance territoriale

La présidente lit une déclaration de reconnaissance territoriale.

3. Approbation de l'ordre du jour (Résolution à adopter)

Afin de permettre à Adam Klevinas et Adam Parfitt d'effectuer leurs présentations, les points concernant l'entente avec les athlètes et la mise à jour du CNE seront devancés jusqu'à ce qu'ils fassent leur entrée dans la réunion.

PROPOSITION No. 1: Ordre du jour de la réunion du conseil d'administration

Proposée par : Carol Hermansen Appuyée,

Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 13 juillet 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Jennifer Walinga déclare un conflit d'intérêts potentiel lié à son association avec le RISOP du Canada et la Fondation canadienne d'aviron.

5. Examen et approbation du dernier procès-verbal

5.1 1er juin 2022 (Résolution à adopter)

Les modifications suivantes sont proposées :

Proposition 2 : Proposée par : Jennifer Walinga Proposition 4 : Proposée par : Dana Thorne Proposition 7 : Proposée par : Lindsay Bergen

PROPOSITION No. 2 : Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1er juin 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

5.2 Affaires découlant du procès-verbal

En ce qui concerne la demande d'Adam Parfitt à propos du résumé de la décision du Centre national d'entraînement (CNE), Jennifer Walinga rencontrera les athlètes du CNE. L'information a aussi été partagée avec Allison Forsyth.

6. Correspondance

6.1 Lettres

Une lettre a été reçue du St. Catharines Rowing Club concernant l'aviron poids léger pour la catégorie junior. La présidente Purcer a déjà rencontré les membres de la catégorie junior en aviron poids léger du CSSRA et elle rencontrera le club séparément.

Une réunion de type « assemblée générale » sera aussi organisée avec la communauté d'aviron plus tard cette année.

7. Rapport de la présidente (Purcer)

• J'ai assisté à la régate de l'Association canadienne d'aviron des écoles secondaires (CSSRA). Le chef de la direction était aussi présent. L'association

- a ajouté des options pour les novices et des compétitions mixtes qui ont été bien accueillies. La CSSRA a récemment célébré son 75e anniversaire.
- J'ai assisté à la récente réunion du Caucus d'été du Comité olympique canadien au cours duquel nous avons discuté du Code de conduite universel et du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport. Dans le cadre de discussions avec les autres organismes nationaux de sport (ONS), le travail de RCA à titre de chef de file en matière de sécurité dans le sport a été souligné. De plus, Marisha Roman et Jennifer Fitzpatrick ont été reconnues pour leur excellent travail sur l'ensemble des politiques liées à ce sujet. Nous sommes beaucoup plus avancés dans ce domaine que plusieurs autres ONS.
- J'ai assisté à la conférence de presse de l'initiative « Le sport pour tous » le 5 juillet dernier à Victoria, à laquelle a participé la ministre fédérale des Sports. La ministre s'est rendue à Elk Lake pour une séance d'apprentissage de l'aviron et une rencontre avec les athlètes de notre équipe nationale.

PROPOSITION No. 3: Huis clos

Proposée par : Lindsay Bergen Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive à huis clos pour discuter d'un sujet concernant la gestion de risques.

ADOPTÉE

PROPOSITION No. 4: Conclusion du huis clos

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive sans le huis clos.

ADOPTÉE

8. Politiques, mises à jour et examens

8.1 Notes d'information — Mandat du comité des ressources humaines de RCA

Le conseil examine le document d'information sur le mandat du comité des ressources humaines de RCA.

8.2 Mandat du comité des ressources humaines — Version 2014

Le conseil d'administration examine la version 2014 du mandat.

8.3 Mandat du comité des ressources humaines — 2022 (Résolution à adopter)

Le conseil reconnaît que plusieurs documents disponibles en ligne concernant le mandat sont obsolètes.

Une question est posée concernant l'examen des performances du poste de chef de la direction. On note qu'un expert en ressources humaines a proposé de modifier le mandat, notamment en clarifiant le rôle du président dans l'examen et en précisant que l'examen devrait avoir lieu chaque année.

Le conseil reconnaît que la communication au conseil d'administration doit être plus fiable.

Les directeurs communiqueront leurs questions et leurs recommandations de modifications supplémentaires au président.

Des modifications peuvent aussi être proposées par le comité de gouvernance.

Une proposition visant à approuver le mandat des ressources humaines sera examinée à l'occasion d'une prochaine réunion.

9. Rapport du trésorier — (Hawker) — À huis clos

PROPOSITION No. 5: Huis clos

Proposée par : Carol Hermansen Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive à huis clos pour discuter des rapports financiers fournis par le chef de direction.

ADOPTÉE

- 9.1 Mise à jour financière
- 9.2 États financiers vérifiés 31 mars 2022
- 9.3 Recommandation Nomination du vérificateur 31 mars 2023
- 9.4 Paramètres de contribution de la Fondation canadienne d'aviron
- 9.5 Rapport du CNE

PROPOSITION No. 6: Conclusion du huis clos

Proposée par : Jennifer Walinga Appuyée par,

Que la rencontre se poursuive sans le huis clos.

ADOPTÉE

- 10. Diversité, inclusion et égalité des genres (DIEG)
- 10.1 Initiative « Le sport communautaire pour tous »
- 11. Rapport du chef de la direction (Dillon)
- 11.1 Subvention «Le sport pour tous »

Le fait que RCA soit la seule ONS à recevoir une subvention dans le cadre de ce nouveau projet est reconnu comme un accomplissement majeur.

11.2 Sport sécuritaire — Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS),

Le représentant juridique de RCA, Adam Klevinas, fait le point sur l'entente qui a été présentée aux ONS par le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS). Le BCIS est responsable d'administrer le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS).

Les ONS ont travaillé ensemble afin d'identifier les problèmes liés aux clauses de l'entente et les modifications/commentaires ont été soumis à l'approbation du BCIS. Il est noté que 55 organisations ont participé au processus et que le BCIS a été très réceptif aux demandes de modifications.

À l'heure actuelle, toutes les plaintes sont transmises à la tierce partie indépendante qui détermine si la plainte doit être traitée au niveau local, provincial ou national.

À l'avenir, toutes les plaintes nationales seront traitées par le BCIS et seuls les frais liés aux plaintes nationales seront couverts par Sport Canada. Les autres plaintes seront examinées au niveau local ou provincial.

Politique de vérification des antécédents de RCA :

La politique de vérification des antécédents de RCA, qui fait partie de la série de politiques sur le sport sécuritaire, comprend un article qui doit être modifié :

- 17. Le comité de la vérification des antécédents doit décider qu'une personne n'a pas réussi la vérification des antécédents si la documentation de la vérification des antécédents révèle ce qui suit :
 - a) Au cours des trois dernières années :

 i. toute infraction impliquant l'utilisation d'un véhicule à moteur (incluant les contraventions pour excès de vitesse), notamment, y compris, mais sans s'y limiter la conduite avec facultés affaiblies (à moins que le rôle de la personne n'implique pas la conduite d'un véhicule)

L'intention de la politique à la section 17.a.i était de faire uniquement référence aux infractions au Code criminel. Par conséquent, la politique doit être clarifiée. Pour résoudre cet enjeu, le conseil d'administration examine la proposition suivante pour mettre immédiatement en application l'intention de cet article.

PROPOSITION No. 6 : Politique de vérification des antécédents de RCA

Proposée par : Tom Hawker Appuyée par,

Que la section 17.a.i de la politique de vérification des antécédents de RCA ne s'applique qu'aux infractions impliquant l'utilisation d'un véhicule à moteur et qui constituent aussi des infractions au Code criminel.

ADOPTÉE

D'autres révisions de la politique sur le sport sécuritaire seront présentées au conseil d'administration pour approbation plus tard cette année.

11.3 Mise à jour du Centre national d'entraînement (CNE) (Parfitt)

Adam Parfitt présente au conseil une mise à jour sur le CNE.

- Des séances individuelles de suivi en personne avec les athlètes auront lieu à la fin du mois de juillet.
- Des points importants tels que le guide du sport sécuritaire seront mis de l'avant.
- Les athlètes et les entraîneurs travailleront avec un calendrier annuel qui comprendra des objectifs et des projets clés.
- Des athlètes supplémentaires seront ajoutés à l'équipe avec trois équipages de plus.
- Le processus de sélection, sous la direction du président Kyle Hamilton, a été un succès. Il est important que les athlètes aient des résultats écrits pour l'avenir.
- La possibilité d'avoir un entraîneur-chef est actuellement à l'étude. Les athlètes et les entraîneurs ont besoin d'avoir quelqu'un dans un rôle de leadership sur une base quotidienne pour poursuivre le bon travail qui a été effectué au cours des derniers mois. La culture et les valeurs de l'équipe seront des éléments importants du rôle de l'entraîneur-chef.

11 Directrice responsable des athlètes (Bergen)

- 11.1 Rapport des athlètes du CNE
- 11.2 Entente avec les athlètes (Bergen, Parfitt, Klevinas)

Adam Klevinas présente au conseil d'administration une mise à jour sur l'état des révisions de l'entente avec les athlètes.

Sport Canada exige que les athlètes acceptent certaines clauses de l'entente et il est normal qu'il y ait des révisions basées sur les négociations avec les athlètes et leurs représentants légaux.

Dans une lettre reçue par RCA, le représentant légal d'un athlète a fait un certain nombre de demandes, concernant entre autres la santé mentale dans la section santé et bien-être, les droits d'image, les commanditaires exclusifs, le processus de consentement à la commandite de RCA et la section des risques. Pour éviter tout retard dans la publication de l'entente, les athlètes devront signer les exigences minimales de Sport Canada pour recevoir leur brevet.

L'entente a aussi été mise à jour en fonction des exigences de la sécurité dans le sport.

Levée de la séance :

En raison des contraintes de temps, le conseil d'administration décide que les points non couverts à l'ordre du jour seront reportés à la réunion du 24 août.

Autres points discutés avant la levée de la séance :

Le calendrier du conseil d'administration sera ajusté pour inclure les heures exactes des réunions.

Les rapports qui sont partagés avant la réunion seront combinés en un seul fichier et envoyés au conseil avant la réunion.

Le projet de rapport de l'examen indépendant de la haute performance préparé par Rubin Thomlinson sera disponible pour le conseil en août.

PROPOSITION N o. 7 : Levée de la séance

Proposée par : Lindsey Bergen Appuyée par,

Que la séance soit levée à 18 h 15 HP.

ADOPTÉE